Les politiques générales du 5ème plan de développement incluent 45 articles, réparties en un panel de thèmes variés - 10 /Jan/ 2009

L'Honorable Ayatollah Khamenei, Guide suprême de la Révolution islamique a communiqué dans une lettre à l'adresse du Président de la République, les grandes lignes du 5ème plan quinquennal du progrès.les lignes marquantes sont communiquées dans le cadre du Document des perspectives de vingt ans, avec en filigrane une approche fondamentale du développement et de l'équité. Les politiques générales du 5ème plan de développement incluent 45 articles, réparties en un panel de thèmes variés : les affaires culturelles, les affaires scientifiques et technologiques, les affaires sociales, les affaires économiques, les affaires politiques, défensives et sécuritaires. Voici l'intégrale du texte de la communication du Guide suprême de la Révolution islamique adressé au Président de la République, un texte qui a aussi été simultanément transmis au Président du Majlis islamique, au Président du pouvoir judiciaire et au Président du Conseil de Discernement du bien de l'Ordre islamique :

Dans des circonstances, où le second quinquennal du Document des perspectives de vingt ans du pays est sur le point d'être lancé, avec en toile de fond, la communication des grandes lignes de principes dont les politiques générales de l'articule 44 de la Constitution d'une part et de l'autre, les récentes évolutions à l'échelle mondiale, il semble plus que jamais nécessaire de préparer le projet de loi du 5ème quinquennal du pays dans le sens de parvenir aux objectifs conjoncturels appropriés au Document des perspectives de vingt ans du pays. A présent, les grandes lignes du 5ème quinquennal qui devront être la pierre de touche de la préparation et de l'élaboration de la loi du plan du 5ème quinquennal du progrès de la RII, sont communiquées.

On s'attend à ce que ces politiques soient élaborées sur la base du progrès et de l'équité, qu'elles puissent se manifester dans toutes les activités du pays aussi sur le plan de législative qu'à l'échelle exécutive. Il va sans direque la perspicacité et la lucidité de votre Excellence et du cabinet, du Majlis islamique et d'autres appareils directionnels de l'Ordre parviennent à assumer un rôle déterminant sur cette scène. J'attends que, dans la période du futur plan quinquennal, les trois pouvoirs du pays entreprennent des démarches fondamentales dans le sens de l'élaboration du modèle par excellence du progrès irano-islamique auquel sont liés la croissance et l'épanouissement des hommes, axés sur le juste et la justice ainsi que l'accès à une société basée sur les valeurs islamiques et révolutionnaires, et la concrétisation des standards de l'équité sociale et économique.

La contribution sérieuse du *howza* et de l'université à expliciter le concept de l'équité et de ses conditions joue un rôle décisif dans cette affaire. Je tiens à remercier sincèrement le Conseil de Discernement du bien de l'Ordre islamique, le gouvernement et le secrétariat du Conseil ainsi que tous les experts qui, dynamiques et solidaires avec

ces instances, ont eu un rôle de premier plan dans la préparation des propositions concernant les grandes lignes du plan du 5ème quinquennal.

Une copie du texte intégral de ces politiques est simultanément envoyée au Majlis islamique et au Conseil de Discernement du bien de l'Ordre islamique.

Les grandes lignes du plan du 5ème quinquennal du progrès économique, social et culturel de la RII

-les affaires culturelles

1-Compléter et exécuter le projet de la structure culturelle du pays, et préparer un index culturel à tous les projets importants.

2-Préserver la pensée religieuse et politique de l'Imam Khomeiny – que son âme repose au paradis – les présenter et mettre en relief le rôle de ce concept à l'aune de laquelle se mesurent toutes les prises de décision et les programmations.

3-Renforcer l'Etat de droit, la discipline sociale, la conscience dans le travail, la confiance en soi, l'esprit du travail collectif, l'initiative, l'honnêteté, la modération, et travailler dans le sens de la promotion qualitative de la production

4-Lutter contre les courants déviationnistes dans la sphère de la religion et éliminer les superstitions.

5-Utiliser de manière optimum la technologie de communication et de télécommunications dans le sens de la réalisation des objectifs culturels de l'Ordre.

6-Créer une conception conjointe du Document des perspectives de vingt ans et renforcer la confiance en soi chez le peuple et la volonté nationale pour réaliser ces objectifs.

-Les affaires scientifiques et technologiques

7-faire évoluer le système de l'enseignement supérieur et de recherche dans les cas suivants :

7-1. Augmenter le budget de la recherche à 3% du PIB jusqu'à la fin du 5ème quinquennal et rallonger à 20% le nombre des licenciés qui continueraient leurs études au niveau de master et plus.

7-2. Accéder au deuxième rang scientifique et technologique dans la région et le stabiliser dans le plan du quinquennal.

7-3. Etablir les relations efficientes entre les universités et les centres de recherches avec l'industrie et les différents secteurs de la société.

7-4. Renforcer le secteur privé pour contribuer à la production de la science et de la technologie.

7-5. Accéder aux technologies de haute gamme dont le pays a besoin.

8- Faire évoluer le système de l'Education nationale, avec pour objectif de le promouvoir qualitativement, sur la base des besoins et des priorités du pays dans les trois zones de la science, de la formation et de la dextérité. Promouvoir la santé psychique et physique des lycéens.

9- Faire évoluer et promouvoir les sciences humaines en renforçant la place et le rang de ces savoirs, en recrutant des

personnes douées et motivées, réformer et réviser les textes, les programmes et les méthodes d'enseignement, promouvoir quantitativement et qualitativement les activités de recherche, propager l'esprit de la théorisation, de la critique et de la pensée libre.

10- Elargir les soutiens matériels et spirituels à l'élite et aux initiateurs scientifiques via la promotion de leur rang social, de leur niveau scientifique et d'expertise, éliminer la préoccupation découlant du risque financier dans les stades de recherche et de test des innovations, aider à promouvoir le commerce et ses acquis.

-Les affaires sociales

12- Consolider les bases de la famille et la place de la femme au sein de la cellule familiale ainsi que sur les scènes sociales, restituer les droits légitimes et légaux des femmes dans tous les domaines, et accorder un intérêt tout particulier à leur rôle édifiant.

13- Renforcer l'identité nationale des jeunes conformément aux idéaux de la Révolution islamique, baliser le terrain à leur croissance intellectuelle et scientifique dans le sens d'éliminer leurs préoccupations liées à l'emploi, au mariage, au logement, de compenser les préjudices sociaux, et tenir compte des exigences de la jeunesse, de ses besoins et de ses compétences.

14- Réformer le système administratif et judiciaire dans le sens de redynamiser et d'améliorer les services proposés au peuple, assurer le respect et les revenus des employés, recruter des directeurs et des juges compétents, probes tout en assurant leur carrière, supprimer ou fusionner les directions parallèles, insister sur la décentralisation des zones administratives et exécutives, prévenir la corruption à l'échelle administrative et lutter contre ce phénomène, élaborer des règlements et des lois nécessaires.

15- Donner de l'identité aux villes et villages, restructurer et remettre à pointe l'architecture irano-islamique, respecter les standards développés de sécurité des monuments et en consolider les constructions.

16-Renforcer le système de contrôle de supervision et le rendre plus efficace, réformer les lois et les règlements en

vue d'éliminer les interférences entre les devoirs des instances de contrôle et de supervision.

17- Accorder la priorité à ceux qui se sont sacrifiés pour la Révolution islamique, à propos des ressources financières, des occasions et des responsabilités gouvernementales sur les différentes scènes culturelle et économique.

18- Travailler dans le sens du développement du sport et soutenir l'élargissement des activités touristiques notamment les voyages de pèlerinage.

19- Insister sur l'approche de l'homme sain sur tous les plans tenant compte du fait :

19-1. L'homogénéité dans les prises de décision, la planification, l'évaluation, la supervision et la distribution des ressources publiques.

19-2. Promouvoir les standards de la salubrité de l'air, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de la santé psychique et physique.

19-3. Réduire les dangerset les pollutions menaçant la santé.

19-4. Réformer le modèle de régime alimentaire de la société et améliorer les composantes des denrées alimentaires et leur salubrité.

19-5. Développer quantitativement et qualitativement les assurances de santé et réduire la part du peuple dans les frais de la santé jusqu'à 30% d'ici la fin du cinquième quinquennal.

20- Promouvoir la sécurité sociale :

20-1. Lutter de manière tous azimuts contre la drogue et les stupéfiants, et travailler pour la mise en application des grandes lignes de la lutte contre la drogue.

20-2. Mettre de l'ordre dans les régions marginales, prévenir et contrôler les troubles sociaux qui y découlent.

20-3. Employer les instruments culturels, éducatifs et médiatiques pour prévenir et combattre les troubles culturels et sociaux.

-Les affaires économiques

a) Une croissance économique appropriée en insistant sur :

21- Réaliser une croissance économique continue et accélérée d'au moins de 8% du taux annuel du PIB avec :

21-1. Développer les investissement via la baisse de la fossé épargne-investissement tout en préservant le rapport entre l'épargne et le PIB, au niveau d'au moins de 40% et intégrer des ressources et des capitaux étrangers.

21-2. Promouvoir la part de l'exploitation dans la croissance économique jusqu'à un tiers au terme du plan quinquennal.

21-3. Améliorer l'espace du commerce et du travail en insistant sur la stabilité du milieu de l'économie, préparer les infrastructures de communications, de renseignements, juridiques, scientifiques et technologiques nécessaires, réduire les risques de l'économie, présenter avec transparence et régulièrement à la société les bilans et les

informations.

21-4. Renforcer et développer le système de standard national.

22- Changer la vision envers le pétrole, le gaz et les revenus pétroliers et gaziers, d'une ressource assurant le budget général en « des ressources et des investissements économiques génératifs » et mettre sur pied un fonds du progrès national en adoptant son statut par le Majlis islamique à la première année du plan 5ème quinquennal et planifier pour bénéficier du privilège relatif du pétrole et du gaz dans la chaîne industrielle et des services publics et une dépendance *a minima* en respectant les points suivants :

22-1. Faciliter l'emploi des ressources du Fonds du progrès national dans les secteurs privés, de coopératives, publics et non-gouvernemetaux avec pour objectif la production et le développement des investissements à l'intérieur et à l'extérieur du pays en prenant en considération les conditions de rivalité et de rendement économiques appropriées.

22-3.Couper la dépendance des dépenses courantes du gouvernement des revenus pétroliers et gaziers d'ici la fin du plan quinquennal.

23- Réformer la structure du système bancaire en application à la lettre et à pointe de la loi bancaire sans usure et institutionnaliser les systèmes de prêts sans usure, assurer des petits crédits et des crédits nécessaires à de grands investissements.

24-Promouvoir qualitativement et quantitativement les marchés financiers (investissement, argent et sécurité) en mettant l'accent sur l'efficacité, la transparence et la salubrité.

25- Réaliser les grandes lignes de l'article 44 de la Constitution et les annexes de chaque aliéna en insistant sur :

25-1. le soutien à la formation des marchés de concurrence

25-2. Créer des structures appropriées dans le sens d'appliquer les devoirs de la souveraineté (planning politique, orientation et supervision)

25-3. Régler les politiques incitatives dans le sens de transformer les activités non juridiques (l'institution familiale) en des activités des unités juridiques.

25-4. Lancer des marchés de concurrence pour présenter la sécurité de couverture de la santé.

26- Accorder de l'intérêt à la valeur économique, sécuritaire, politique et environnementale de l'eau en accélérant le processus dans l'acquisition, la présentation, la préservation et la consommation de l'eau et le contrôle des eaux qui sortent du pays en donnant la priorité à l'exploitation des ressources mixtes.

27-Inverstir dans la production et l'extraction du gaz et du pétrole et des gisements communs avec les pays voisins en respectant les politiques générales de l'article 44 de la Constitution.

28- Préserver les réserves stratégiques en devises dans la mesure qui assurera les besoins essentiels du pays dans un délai fixe (selon le règlement adopté par le Conseil suprême de la sécurité nationale).

29- Insister sur la stratégie du développement des exportations notamment dans le secteur de service avec une technologie de haute gamme de sorte que le déficit de la balance économique sans pétrole soit réduit et que l'équilibre soit établi dans le commerce.

30-Elargir le commerce, l'investissement et la technologie de manière tous azimuts la coopération avec les pays du sud-ouest asiatiques.

31-Promouvoir les objectifs du progrès et les orchestrer : l'éducation, la santé, l'emploi de sorte qu'au terme du plan du 5ème quinquennal le standard du progrès humain arrive à l'échelle des pays développé sur le plan humain.

32- Transformer le système budgétaire du pays en un système opérationnel.

33-Etablir des rapports qualitatifs et quantitatifs entre le plan quinquennal et les budgets annuels avec le Document des perspectives de vingt ans en respectant la transparence et les compétences de supervision.

b) Embellir l'équité sociale avec :

34-Régler toutes les activités liées à la croissance et au développement économiques sur la base de l'équité sociale et la réduction du fossé entre les revenus des couches sociales et éliminer les carences chez les couches défavorisées en insistant sur les cas suivants :

34-1. Compenser les inégalités injustifiables sur le plan des revenus via des politiques fiscales, accorder des subsides ciblés et des mécanismes de sécurité.

34-2. Compléter la banque de données concernant les couches défavorisées et l'actualiser systématiquement.

34-3- Fixer les objectifs des subsides explicites et appliquer progressivement les contours des objectifs des subsides implicites.

34-4 Assurer à tous les individus de la société de jouir de la banque des données
35- Entreprendre les mesures nécessaires pour compenser les arriérations découlant des époques historiques passées en insistant sur :

35-1. Promouvoir le niveau des revenues et les conditions de vie des villageois et des agriculteurs en préparant des projets de développementruraux, le développement de l'agriculture, de l'industrie rurale et des services modernes, et réformer le système de prix des produits agricoles.

35-2. Elargir les activités économiques dans les zones frontalières et les côtes du sud et les îles en exploitant les capacités du commerce extérieur du pays.

35-3. Réduire le fossé entre les couches nanties et défavorisées de sorte que ce coefficient soitau maximum de 0,35 à la fin du plan quinquennal.

35-4. Accomplir des mesures nécessaires pour réduire le taux de chômage du pays à 7%.

35-5. Assurer la couverture sociale globale et efficace, et élargir qualitativement et quantitativement le système de sécurité sociale et des services d'assurance médicaux.

35-6. Développer les systèmes de prévention des préjudices individuels et sociaux.

35-7. Soutenir les couches défavorisées et les femmes qui sont titulaires de la famille.

35-8. Elargir le secteur des coopératives avec pour objectif de renforcer les couches moyennes et basses de la société de sorte que d'ici la fin du plan quinquennal, la part des coopératives parvienne à 25%.

-Les affaires politiques, défensives et sécuritaires

36- Renforcer la présence et la contribution populaires sur les scènes politique, sociale, économique et culturelle.

37-Orienter les courants politiques vers le respect des valeurs islamiques-révolutionnaires, défendre les intérêts nationaux, combattre l'ennemi et respecter la loi et les principes de l'éthique.

38-Soutenir les libertés légitimes et protéger les droits fondamentaux de la nation.

39- Promouvoir le rang, le statut, l'autorité et le rôle de la République islamique d'Iran dans la région et au sein de l'ordre international en vue de renforcer la sécurité nationale et d'assurer les intérêts nationaux en insistant sur :

39-1. Renforcer les coopérations bilatérales, régionales, internationales en donnant la priorité aux pays voisins.

39-2. Renforcer les relations édifiantes et constructives avec les pays amis.

39-3. Exploiter les relations pour renforcer la compétence nationale.

39-4. Combattre le maximalisme et les démarches usurpatrices dans les relations étrangères.

39-5. Travailler pour émanciper la région du joug de la présence militaire étrangère.
39-6. Soutenir les musulmans et les nations opprimés et déshérités notamment le peuple palestinien.
39-7. Travailler pour établir plus de convergence entre les pays islamiques.
39-8. Travailler pour réformer la structure de l'Onu.

39-9. Organiser les efforts conjoints pour instaurer des relations et des systèmes nouveaux économiques, politiques et culturels à l'échelle régionale et mondiale avec pour objectif assurer l'équité, la paix et la sécurité à l'échelle

planétaire.

40-Assumer une présence active et ciblée au sein des instances internationales et régionales, et travailler pour faire évoluer les approches existantes, sur la base des valeurs islamiques.

41-Promouvoir le rôle directionnel d'Iran dans la distribution et le transit de l'énergie, multiplier les occasions d'exportations, absorber les capitaux et les technologies de haute gamme, et aider à l'instauration d'un système monétaire, bancaire et d'assurance indépendant avec l'assistance des pays islamiques, amis et régionaux avec pour objectif de réduire les dépendances des systèmes monétaires de l'Ordre de l'hégémonie
42-Renforcer les interactions culturelle, juridique, politique et économique avec le monde notamment dans la sphère de la civilisation islamo-iranienne.

43- Renforcer l'identité islamique et iranienne des Iraniens résidant à l'étranger, aider à la propagation de l'écriture et de la langue persane parmi eux, soutenir leur droit et faciliter leurs contributions dans le développement national.

44-Renforcer et promouvoir une sécurité durable et globale, qui serait le garant des objectifs et des intérêts nationaux en insistant sur :

44-1. Renforcer le rôle du peuple et des informations populaires dans la prévention des agissements anti-sécuritaires.

44-2. Renforcer et assurer une interaction efficace des appareils de renseignements, de l'ordre et de la justice, les orchestrer dans le sens de garantir la maîtrise des renseignements et confronter toute sorte de trouble dans la sécurité générale, économique et sociale et combattre les menaces softs.

44-3. Lancer un site homogène de logiciels de renseignements, promouvoir le niveau de sécurité des informations informatiques, développer les sciences et la technologie liées à la préservation de la sécurité des sites de renseignements et de communication en vue de préserver le climat d'échanges de renseignements, renforcer technique pour confronter les délits dans le milieu informatique et préserver l'intimité individuel et la société.

44-4. Renforcer les structures de solidarité et cohésion nationales pour prévenir et combattre les éléments censés engendrer des troubles identitaire, sociale, culturelle et idéologique.

45-Promouvoir les compétences défensives et dissuasives en vue de défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale, les intérêts et la sécurité nationaux, confronter de manière efficace les menaces étrangères et créer un équilibre régional en insistant sur :

45-1. Accéder à la science et au savoir-faire de pointe et aux logiciels sophistiqués défensifs, la restructuration et la reconstruction de l'industrie défensive, rehausser le coefficient de l'autosuffisance en développant les recherches en exploitant toutes les capacités industrielles du pays.

45-2. Travailler pour assurer la présence des forces populaires sur la scène de la sécurité et de la défense du pays et de la Révolution en renforçant aux niveaux qualitatif et quantitatif le Bassij des déshérités.

45-3. Développer la défense

45-4. Sécuriser durablement les régions frontalières et le contrôle efficace des frontières.